

DÉPARTEMENT  
DE LA GIRONDE.  
ARRONDISSEMENT  
DE BORDEAUX.  
CANTON

AN 1824.

*22*

# ACTES DE L'ÉTAT CIVIL.

*Commune de St André de Cubzac*

Arrondissement du Tribunal de 1.<sup>re</sup> instance  
de BORDEAUX.

## *Registre des Naissances.*

NOTA. MM. les Maires  
sont invités à apporter dans la  
tenue des tables un soin  
particulier. Le manque  
de quelques-unes, et  
l'irrégularité de quelques au-  
tres ont provoqué plusieurs  
observations de la  
part de M. le Procureur du  
Roi, l'intérêt public réclame  
un état de choses cesse.  
Les irrégularités les plus or-  
dinaires, sont le manque de  
la date, de noms ou de fa-  
mille, le nom de famille  
doit contenir  
l'orthographe, puis  
la date.  
Maires voudront  
suivre scrupuleu-  
sement cette instruction.

Nous Juge, commissaire nommé par M. le Président du  
Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en  
exécution des dispositions du code civil, coté et paraphé le  
présent registre, contenant *vingt six*  
feuillet, pour servir à enregistrer et constater les Naissances  
dans la commune de *St André de Cubzac* penda  
l'an 1824.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1823.

*M. [Signature]*



Louise petit

Du premier janvier mil huit cent vingt quatre  
acte de naissance de Louise Petit, née hier à sept  
heures du soir à Banouillet fille naturelle  
de Marie Petit habitante de cette Commune  
le sexe de l'enfant a été reconnu féminin.

Premier témoin Pierre Lepay, laboureur âgé de  
cinquante-un ans, second témoin Jean Audubert  
cordouier âgé de soixante dix ans, habitant de cette  
Commune. Suiva la réquisition à moi faite par  
promesse Jeanne Launay, accoucheuse, habitante de  
cette Commune et ont déclaré ne savoir si que.  
à l'exception de la St Launay.

Constaté suivant la loi par moi Pierre François  
Couraud, maire de la commune de St André de Cubzac  
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil  
Jeanne Launay

*[Signature]*

N° 2

Marie Bonnavau

Du premier janvier mil huit cent vingt quatre  
acte de naissance de Marie Bonnavau, née ce jour  
dans le bourg à huit heures du matin fille de Pierre Bonnavau  
charpentier et de Jeanne Bouliol, mariés & habitant  
de cette Commune. Le sexe de l'enfant a été reconnu  
être féminin premier témoin Pierre Bouliol, fondeur  
âgé de vingt huit ans, second témoin Bernard  
naud, concierge âgé de vingt cinq ans, habitant  
de cette Commune. Suiva la réquisition à moi faite par  
le père de l'enfant et ont signé.

Constaté suivant la loi par moi Pierre François  
Couraud, maire de la Commune de St André de Cubzac  
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Bouliol  
ainé

*[Signature]*

*[Signature]*

Bonnavau père



n° 3

Pierre Renard

Du deux janvier mil huit cent vingt quatre  
acte de naissance de pierre Renard, né ce jour dans le  
bourg à neuf heures du matin, fils de Joseph Renard  
Charpentier et de Therese Coquat, mariés et habitans  
de cette Commune. Le sexe de l'enfant a été reconnu être  
masculin premier témoin Bernard Garabaud, charpentier  
âgé de vingt quatre ans; second témoin pierre Gillet  
tonnelier âgé de cinquante huit ans, habitans de cette commune  
laquelle requisiion a moi faite par le père de l'enfant  
ont déclaré ne savoir signer.

Constaté suivant la loi par moi Pierre François  
Couraud, maire de la Commune de St. André de Cubre  
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Couraud

n° 4

Jacques Berthoumey

Du quatre janvier mil huit cent vingt quatre  
acte de naissance de Jacques Berthoumey né ce jour  
dans le bourg à dix heures du matin, fils d'Antoine Berthoumey  
et d'Anne Cramon, mariés et habitans de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
premier témoin Bernard serchand, marchand, âgé  
de cinquante cinq ans; second témoin Bernard  
coucierge âgé de vingt cinq ans, habitans de cette commune  
laquelle requisiion a moi faite par le père de l'enfant  
ont signé. Constaté suivant la loi par moi Pierre François  
Couraud, maire de la Commune de St. André de Cubre  
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Berthoumey  
serchand  
Couraud





Charles philipe  
miran

de Charles philipe <sup>de vingt quatre.</sup>  
bourg à sept heures du matin  
miran, Jorruin & de catharine  
se lors de l'enfant a été reconnu être masculin

premier témoin Bernard naud, concierge âgé de vingt  
cinq ans; second témoin Charles arnaud, charpentier,  
âge de vingt huit ans, habitans de cette Commune  
suivra la requête à moi faite par le père de l'enfant  
& ont signé à l'exception du père.

Constatae suivant la loi par moi Pierre François  
Couraud, maire de la Commune de St andré de cubra  
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

*[Signature]*

Arnaud

*[Signature]*

CV. 6

Dominique Battalle

le huit Janvier mil huit cent vingt quatre  
acte de Naissance de Dominique Battalle né ce jour  
à quatre heures du soir fille de Joseph Battalle,  
marchand de Chiffons et de Françoise vege Domiciles  
de Durette département de la Giroude mariés.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin  
premier témoin nichel Roschimeux Jorruin selon  
âge de quarante quatre ans; second témoin andré  
ma couillard tonnelier âgé de vingt six ans, habitans  
de cette Commune. suivra la requête à moi faite par  
le père de l'enfant & ont signé à l'exception du père.

Constatae suivant la loi par moi Pierre François  
Couraud, maire de la Commune de St andré de cubra  
faisant fonctions d'officier public de l'état civil  
approuvé le mot vege surchargé  
andré ma couillard

*[Signature]*

Yochin



N<sup>o</sup> 7  
 Marie Elisabeth  
 Roy  
 Du onze Janvier mil huit cent vingt quatre  
 acte de Naissance de Marie Elisabeth Roy, née ce jour à quatre heures du matin  
 Noy et de Dame Marie Euclide morange sa mère et habitans de cette Commune. Le sexe de l'enfant a été déclaré féminin.  
 premier témoin Pierre Vital Roy, propriétaire âgé de vingt quatre ans.  
 second témoin Pierre Roy propriétaire âgé de soixante ans, habitans de cette Commune.  
 Sur la requête à moi faite par le père de l'enfant et ont déclaré légués.  
 Constaté suivant la loi par moi Pierre François Couraud, maire de la commune de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil. approuvé deux mots surchargés.

*(Signature)*

N<sup>o</sup> 8  
 Pierre Lavau  
 Du quatorze Janvier mil huit cent vingt quatre  
 acte de Naissance de Pierre Lavau, né ce jour à quatre heures du soir à la Curra, fils de Jacques Lavau, charpentier et seigneurie chatelier mariés et habitans de cette Commune. Le sexe de l'enfant a été reconnu masculin.  
 premier témoin Pierre Robertau, vigneron âgé de vingt trois ans, demeurant à Saillan, second témoin Jean Audubert, Cordonier âgé de soixante dix ans, domiciliés de cette Commune, sur la requête au père de l'enfant.  
 ont déclaré légués.  
 Constaté suivant la loi par moi Pierre François Couraud maire de la Commune de St André de Cubzac faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*(Signature)*





N° 9

Du vingt neuf Janvier mil huit cent vingt quatre.  
 acte de naissance  
 heures du soir  
 et de Francoise Berniard, mariés & habitans de  
 cette Commune. Le sexe de l'enfant a été reconnu être  
 féminin. premier témoin Jean Berniard, vigneron  
 âgé de trente huit ans; second témoin Jean Labatut  
 vigneron âgé de trente huit ans habitans de cette  
 Commune sur la réquisition à moi faite par le  
 père de l'enfant. Tout déclaré ne devoir signer.  
 Constaté suivant la loi par moi Pierre Francois  
 Couraud maire de la Commune de St André de Cubzac  
 faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.



*P. Couraud*

N° 10

Thérèse Lafont

Du neuf février mil huit cent vingt quatre  
 acte de naissance de Thérèse Lafont, née hier dans  
 le bourg à dix heures du soir, fille de François Lafont,  
 Charpentier et de Bertrande Dujuy mariés et habitans  
 de cette Commune.

Le Sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
 premier témoin Raymond Lafont, Charpentier  
 âgé de soixante ans; second témoin Bernard Naud,  
 Concierge âgé de vingt cinq ans, habitans de cette Commune.  
 Sur la réquisition à moi faite par le père de l'enfant  
 et ont signé.

Constaté suivant la loi par moi Pierre Francois  
 Couraud, maire de la Commune de St André de Cubzac  
 faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Lafont*  
*Dujuy*  
*P. Couraud*



N. 11  
acte de naissance de Augustin Mengest  
Du neuf février mil huit cent vingt quatre  
à une heure du matin, fille de Augustin Mengest né ce jour  
Mengest, Perruquin et de Françoise Dupont  
mariés & habitans de cette Commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu  
premier témoin Augustin Gabard, Perruquin  
âge de trente deux ans; second témoin  
mille pied, fondateur âge de quarante ans, habitans  
de cette Commune;

Suivante la Requisition à moi faite par le père de  
l'enfant et ont signé:

Constaté suivant la loi par moi Pierre François  
Courand, maire de la Commune de St André des  
Cubres fait aux fonctions d'officier public  
des C. C. de St André des Cubres  
Gabard Mengest & Courand

N. 12

acte de naissance de Thérèse Guinaudie  
Du dix huit février mil huit cent vingt quatre  
à une heure du matin, fille de Jean Guinaudie & de Catherine  
Boudin mariés & habitans de cette Commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu  
premier témoin, Etienne Guinaudie, vigneron âge de  
soixante six ans; second témoin Bernard Naud, concubine  
âge de vingt cinq ans habitans de cette Commune.  
Suivante la Requisition à moi faite par le père de l'enfant  
& ont signé:

Constaté suivant la loi par moi Pierre François  
Courand, maire de la Commune de St André des Cubres  
faisant les fonctions d'officier public des C. C. de St André des Cubres  
Guinaudie & Courand



N<sup>o</sup> 13



Bernard Bernard

De vingt février mil huit cent vingt quatre  
acte de naissance de Leonard Bernard, né à  
Flagne ce jour  
père Bernard, & de Catherine Dupuy, mariés &  
habitans de cette Commune.



Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
premier témoin Leonard Nimaillet, marchand âgé de  
vingt trois ans; second témoin, Jean abadie, propriétaire  
âgé de vingt deux ans habitans de cette Commune  
sur la requête ou à moi faite par le père  
l'enfant. Tout signé à l'exception du père.

Constaté sur act le loi par moi père François  
Couraud, maire de la Commune de Flagne & de  
Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Nimaillet

Couraud

N<sup>o</sup> 14

Catherine Robert

De vingt février mil huit cent vingt quatre  
acte de naissance de Catherine Robert, née à Flagne  
le vingt cinq décembre mil huit cent vingt trois à neuf heures  
du matin, fille de Louis Robert, marin & de Anne Besside,  
mariés & habitans de cette Commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
premier témoin, Thomas Ceynat, forgeron âgé de  
cinquante neuf ans; second témoin François millepied,  
poulanger âgé de quarante trois ans habitans de cette  
Commune. Sur la déclaration à moi faite par le père  
de l'enfant & tout signé.

Constaté sur act le loi par moi père François Couraud,  
mairie de la Commune de Flagne & de Cubzac faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil  
Louis Robert père  
Couraud



no 15

Louis Roy

Du vingt février mil huit cent vingt quatre  
 acte de naissance de Louis Roy né à quatre heures  
 novembre dernier à deux heures du soir fils de  
 Roy & de Jeanne Bédida mariés & habitans de cette Commune  
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin  
 premier témoin Pierre Lussier, marchand âgé de  
 cinquante trois ans; second témoin Guillaume  
 marié âgé de trente cinq ans habitant de cette Commune  
 Sur la requisiion à moi faite par le procureur  
 & ont signé à l'exception du père,

Constataé suivant la loi par moi procureur  
 Couraud, maire de la Commune de St André accouché  
 faisant les fonctions d'officier public et de l'état Civil.

Charon *Emmanuel* aîné

*Emmanuel*

no 16

Jean Rousseau

Du vingt février mil huit cent vingt quatre  
 acte de naissance de Jean Rousseau, né à trois heures  
 premier janvier dernier à huit heures du matin, fils de  
 Jean Rousseau, et de Marie Sicot, mariés & habitans  
 de cette Commune. Le sexe de l'enfant a été reconnu être  
 premier témoin, Désiré Gauthier Sellier, âgé de trente  
 huit ans; habitant de cette Commune;  
 second témoin Claude Lardès, boucher âgé de  
 trente cinq ans demeurant à Genjard.  
 Sur la requisiion à moi faite par Jeanne  
 Lamoisi accouchée habitante de cette Commune  
 ont signé.

Constataé suivant la loi par moi procureur  
 Couraud, maire de la Commune de St André accouché  
 faisant les fonctions d'officier civil

*Désiré Gauthier*

*Lardès*

Jeanne Lamoisi

*Emmanuel*



N° 17



Jacques ouerime  
Daudi

Du quatre mars  
acte de naissance  
Daudi né ce jour  
Daudi et de  
marie & habitans  
de cette Commune.  
Le pere de l'enfant a été reconnu  
premier témoin Bernard Cleumecan, propriétaire  
âgé de cinquante ans, second témoin Jean  
Verc Saboutin, propriétaire âgé de quarante  
sept ans habitans de cette Commune. Sur la  
requisition à moi faite par le pere de l'enfant  
et ont signé. Constaté suivant la loi par moi  
premier François Couraud maire de la Commune et  
F. André de Cubre faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil

*Cleumecan* *Saboutin* *Couraud*

J. Verc Saboutin

N° 18

Marguerite faugeres

Du sept mars mil huit cent vingt quatre

acte de Naissance de Marguerite faugeres, née à  
5 heures du soir dans le bourg, fille de Thomas  
faugeres, boulanger & d'Anne Salé mariés & habitans  
de cette Commune. Le pere de l'enfant a été reconnu  
être féminin. premier témoin Jean Baptiste  
piocan, fondeur âgé de vingt six ans second  
témoin Jean René, cloutier âgé de trente neuf ans,  
habitans de cette commune. Sur la requisição  
à nous faite par le pere de l'enfant & ont signé.  
Constaté suivant la loi par moi premier François  
Couraud, maire de la Commune et F. André de Cubre  
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Piocan* *Faugere pere* *Couraud*



N° 19

Marie Plumeau

De huit mars mil huit cent vingt quatre.

acte de naissance de francois marie plumeau né le  
jour à une heure du matin dans le Bourg fils de Jean  
francois firmain plumeau, propriétaire de la dame Jeanne  
Coy martin, mariés & habitans de cette Commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu masculin.  
premier témoin Jean leopold deboveau, marchand  
âge de trente huit ans; second témoin Jean dand  
marchand âgé de trente neuf ans habitans de  
cette Commune. Sur la Requisition à moi faite  
par le père de l'enfant & ont signé

Constataé suivant la loi par moi Jean fran  
Couraud maire de la Commune de St. André de la  
cubree faisant les fonctions d'officier Civil

J. L. Chausse  
Marie Plumeau  
père

N° 20

philipe mounier

De huit mars mil huit cent vingt quatre.

acte de naissance de philipe mounier né dans le Bourg  
le deux du courant à quatre heures du matin fille de  
florent mounier, postillon, et d' Elisabeth Lambert  
mariés & habitans de cette Commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
premier témoin yochim beau, tonnelier, âgé de  
quarante un ans, second témoin Bernard, marchand Couvreur âgé  
de vingt cinq ans, habitans de cette Commune. Sur la  
requisition à moi faite par Marie Seriat, accouchant  
habitante de cette Commune. Ont signé à l'exception  
de la Ste Seriat.

Constataé suivant la loi par moi Jean fran  
Couraud, maire de la Commune de St. André de la  
cubree faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil.

Beau  
Seriat



N<sup>o</sup> 21



françois Noubignon

Du treize mars mil huit cent vingt quatre  
acte de naissance de françois Noubignon, né le  
jour aux places de françois Noubignon, né le  
françois Noubignon, meunier & de françoise frouin  
maries & habitans de cette commune  
le sexe de l'enfant a été reconnu

premier témoin Elie frouin, meunier, âgé de  
trente deux ans; second témoin Bernard d'and,  
concoire âgé de vingt quatre ans, habitans de  
cette Commune. Invo la requisition à moi faite par  
le père de l'enfant. & ont signé à l'exception d'ulman  
françois Couraud, maire de la Commune de St  
andré de cubrac faisant les fonctions d'officier public  
de l'état civil.

Noubignon

N<sup>o</sup> 22

Jean fonteneau

Du treize mars mil huit cent vingt quatre  
acte de naissance de Jean fonteneau, né ce jour à  
verdely, fils de Jean fonteneau, & de Catherine  
pibouleau, maries & habitans de cette Commune.

le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
premier témoin Jean Norereau, l'ordonneur âgé  
de cinquante cinq ans; second témoin Jean  
princeteau, vignerons âgé de cinquante six ans,  
habitans de cette Commune. Invo la requisition  
à moi faite par le père de l'enfant. & ont déclaré  
ne savoir signer.

Constaté suivit la loi par moi Pierre françois  
Couraud, maire de la Commune de St andré de  
cubrac faisant les fonctions d'officier civil



N° 23

Jean Cavignac

Du treize mars mil huit cent vingt quatre  
acte de Naissance de Jean Cavignac, né ce jour  
à six heures du matin, fils de armand Cavignac  
et de marguerite Nouguèreda. mariés & habitans  
de cette Commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu masculin.  
premier témoin Jean Cassac, Carrier âgé de  
vingt six ans; second témoin Jean ferchaud, âgé de  
soixante cinq ans habitans de  
cette Commune. Sur la requête ou à moi faite  
par le père de l'enfant dont si gne à Reception  
du témoin ferchaud.

Constate suivant la loi par moi Pierre  
françois Couraud, maire de la Commune de ce jour  
de ce bureau. faisant les fonctions d'officier civil.

Ces Sty. Cavignac per COURAUD

N° 24

Joseph Seurin

~~Du quatorze mars mil huit cent vingt quatre.~~  
acte de naissance de Joseph Seurin, né ce jour à u bon

~~Cavignac~~ à deux heures du matin, fils de Guillaume Seurin  
et de marguerite Lerynex. mariés & habitans de cette  
Commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu masculin.  
premier témoin pierre Labatut, vigneron, âgé de  
soixante cinq ans; second témoin Jean Belloumeau,  
vigneron âgé de trente cinq ans habitans de  
cette Commune. Sur la requête ou à moi faite  
par le père de l'enfant dont se déclare par son sign.

Constate suivant la loi par moi Pierre françois  
Couraud, maire de la Commune de ce jour de ce bureau  
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil



N<sup>o</sup> 25



Du vingt deux  
vingt quatre  
mars mil huit cent  
acte de naissance  
de Simon Normand, né ce jour  
à cinq heures du matin fils de Pierre Normand  
et de Marguerite Duteil mariés & habitans  
de cette Commune. Le sexe de l'enfant a été reconnu être  
masculin. premier témoin Jean Audubert cordonnier  
âgé de soixante dix ans; second témoin Bernard naud,  
concierge âgé de vingt quatre ans habitans de cette  
Commune. Sur la requisiion à moi faite par le père  
de l'enfant et out de'claré ne s'avoir signer a l'exception  
du témoin naud.

Simon Normand

Constaté suivant la loi par moi Pierre Francois  
Couraud, maire de la Commune de St Andre de  
Cubree faisant les fonctions d'officier Civil

Signature of Pierre Francois Couraud

COURAUD

N<sup>o</sup> 26

Renette prevost

Du vingt neuf mars mil huit cent vingt quatre  
acte de naissance de Renette prevost, née ce jour à  
deux heures du matin, fille de Pierre  
prevost, signeron et de Catherine Thibaud, mariés  
et habitans de cette Commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
premier témoin Gratien prevost, signeron âgé  
de vingt trois ans; second témoin signeron âgé  
de cinquante six ans habitans tous les deux de la  
Commune de St. Gervais.

Sur la requisiion à moi faite par le père de  
l'enfant et out de'claré ne s'avoir signer.

Constaté suivant la loi par moi Pierre Francois  
Couraud, maire de la Commune de St Andre de  
Cubree faisant les fonctions d'officier public de l'état civil  
de Bernard prevost,

COURAUD

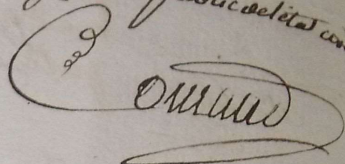
Par jugement du Tribunal de St Gervais rendu en l'année  
de l'indivision en date du vingt sept mars mil huit cent  
vingt quatre l'acte de naissance qui concerne le nommé de la  
renette qui est resté en ce qui concerne le nommé de la  
prevost et Mme Catherine Thibaud communiés ont  
nom de St Gervais de Cubree et ont signé quatre sept ans  
mil huit cent vingt quatre.

Signature of Pierre Francois Couraud



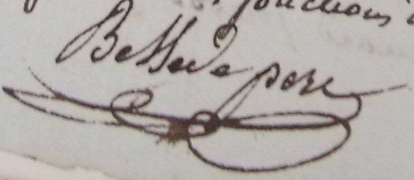
N<sup>o</sup> 27

Du trente-un mars mil huit cent vingt quatre  
 acte de naissance de Jean Seynat né à quatre  
 heures du matin à Peyrelebadé fils de Blaise Seynat  
 et de Marie Largetau mariés & habitans de cette Commune  
 la mère de l'enfant a été reconnue être masculine  
 premier témoin Pierre Garillon, âgé quarante cinq ans,  
 vigneron âgé de vingt cinq ans, habitans de cette  
 Commune. Sur la requête à moi faite par le  
 père de l'enfant et ont déclaré ne savoir  
 Constaté suivant la loi par moi Pierre Couraud, Maire  
 de la Commune de Peyrelebadé, faisant les fonctions  
 d'Officier public de l'état civil

  
 COURAUD

N<sup>o</sup> 28

Du premier avril mil huit cent vingt quatre  
 acte de naissance de Jeanne Bessède, née hier  
 au port de Plagne à quatre heures du soir, fille de  
 Simon Bessède, marié et de Magdelaine Castanel  
 mariés et habitans de cette Commune.  
 la mère de l'enfant a été reconnue être féminine.  
 premier témoin Pierre Faubert, marié âgé de  
 vingt trois ans; second témoin Pierre Meynard,  
 tonnelier âgé de trente cinq ans habitans de cette  
 Commune. Sur la requête à moi faite par  
 le père de l'enfant et ont signé à l'exception des témoins

Constaté suivant la loi par moi Pierre Couraud, Maire  
 de la Commune de Peyrelebadé, faisant les fonctions  
 d'Officier public de l'état civil  
  
 COURAUD



N° 29



Louis Crocard

Du Sept avril mil huit cent vingt quatre  
acte de naissance à Brunet à  
Jean Crocard et de Louis Trocard  
et habitans de cette Commune.  
Sept heures du matin fils de  
de Marie Baillon, mariés



Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin  
premier témoin Pierre Lagarde, vigneron âgé de  
soixante ans; second témoin Jean Lagarde  
vigneron âgé de vingt trois ans habitans de  
cette Commune. Sur la requête à moi faite  
par le père de l'enfant et ont déclaré ne savoir  
si queux constaté suivent la loi par moi Pierre  
François Couraud maire de la commune de  
Cuzac fait aux fonctions d'officier  
public de l'état civil.

Couraud

N° 30

Pierre getit

Du huit avril mil huit cent vingt quatre  
acte de naissance de Pierre getit, né hier à six  
heures du soir à terre fort, fils de Pierre getit vigneron  
et de Jeanne Lambert, mariés et habitans de cette Commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
premier témoin Jean Bonin, vigneron âgé de  
huité cinq ans; second témoin Jean Bodet, laboureur  
âgé de huité huit ans, habitans de cette Commune.  
Sur la requête à moi faite par le père de  
l'enfant et ont déclaré ne savoir si queux.

Constaté suivent la loi par moi Pierre François  
Couraud, maire de la commune de Cuzac  
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Couraud



N° 31

Pierre & Jeanne  
Ley chers  
m

Du huit avril mil huit cent vingt quatre  
 acte de naissance de pierre et Jeanne gey chers  
 nés hier à Seignan à neuf heures du matin  
 enfants jumeaux de Simon gey chers laboureur  
 & de Marie Belloumeau, mariés & habitans  
 de cette Commune. Le sexe des enfans a été reconnu  
 être l'un masculin et l'autre féminin. premier  
 témoin Arnaud gey chers laboureur âgé de  
 vingt six ans, second témoin Jean Bouillat vigneron  
 âgé de quarante cinq ans habitans de cette Commune.  
 Sur la Requisition à moi faite par le père et  
 les parents & ont de'daré ne s'opposer à ce que  
 Couraud, maire de la Commune de Seignan  
 & Brau faisant les fonctions d'officier civil

Couraud

N° 32

Gabriel Largetau  
m

Du quatorze avril mil huit cent vingt quatre  
 acte de naissance de Gabriel Largetau né à Montebon  
 ce jour à quatre heures du matin fils naturel de Marie  
 Largetau habitante de cette Commune.  
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
 premier témoin Gabriel Debot, vigneron âgé  
 de quarante ans, second témoin Bertrand Largetau  
 vigneron âgé de soixante ans habitans de cette Commune.  
 Sur la Requisition à moi faite par Marie Briat  
 accouchée habitante de cette Commune. Ont de'daré  
 ne s'opposer à ce que Couraud, maire de la Commune de Seignan  
 & Brau faisant les fonctions d'officier public et civil



N° 33



Jeanne Robert

Du vingt cinq  
acte de naissance  
heures du soir  
françois Robert,  
habitans de cette Commune.



10  
le dix huit cent vingt quatre  
se Jeanne Robert, née à  
hier à Peyrelabade, fille de  
et de philipe Gillet, maris &

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
premier témoin, pierre Gillet, menuisier âgé de soixante  
ans; second témoin, pierre Robert, vigneron, âgé de  
vingt huit ans, habitans de cette Commune.

Sur la requête, à moi faite par le père et l'enfant,  
il ont déclaré ne savoir signer.

Constaté suivant la loi par moi, pierre françois  
Couraud, maire de la Commune de St. André de  
Cubzac, faisant les fonctions d'officier public et état civil.

*Couraud*

N° 34

Jean furet

Du vingt six avril mil huit cent vingt quatre.  
acte de naissance de Jean furet, né ce jour à deux  
heures du soir à la Jouyade, fils de Denis antoine furet,  
maçon & de marie arnaud, maries & habitans de  
cette Commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
premier témoin, Denis furet, maçon âgé de  
trente ans; second témoin Jean furet, aussi maçon,  
âgé de vingt six ans, habitans de cette Commune.

Sur la requête, à moi faite par le père et  
l'enfant et ont déclaré ne savoir signer.

Constaté suivant la loi par moi, pierre françois  
Couraud, maire de la Commune de St. André de  
Cubzac, faisant les fonctions d'officier public et état civil.

*Couraud*

Par leur acte de mariage en date du 22  
quatre-vingt-neuf mil huit cent vingt quatre  
de leur Denis Antoine Furet et marie  
ont légitimé Jean furet leur fils en mariage  
cité ci-dessus.

*Hubert*



cr. 35

piere heberard

Du premier mai mil huit cent vingt quatre  
acte de naissance de piere heberard, né ce jour dans le  
bourg à six heures du matin, fils de henry heberard  
armurier et de catherine cramon, mariés & habitans  
de cette Commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin  
premier témoin Bernard ferchaud, marchand  
âgé de cinquante cinq ans; second témoin  
Bernard f. Naud, concierge âgé de vingt trois ans  
habitans de cette Commune. Sur la requête à  
moi faite par le père de l'enfant & ont signé.

Constaté suivant la loi par moi pierre francois  
Couraud, maire de la Commune de St. andré de  
lubrac faisant les fonctions d'officier civil.

ferchaud heberard Couraud  
MULLO

cr. 36

Elisabeth Joudy

Du Deux mai mil huit cent vingt quatre.  
acte de naissance d'Elisabeth Joudy, née ce jour dans le bourg  
à huit heures du matin, fille de Jean Joudy, aubergiste &  
d'Elisabeth maignan mariés & habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin  
premier témoin, Bertrand Dalrac, tonnelier âgé de  
trente six ans; second témoin Jean Gabard, billardier âgé  
de quarante six ans habitans de cette Commune.

Sur la requête à moi faite par le père de  
l'enfant & ont signé à l'exception du père.

Constaté suivant la loi par moi pierre francois  
Couraud, maire de la commune de St. andré de  
lubrac faisant les fonctions d'officier civil.

Gabard B Dalrac  
MULLO



N<sup>o</sup> 37



François Cerrier

Du deux mai mil huit cent vingt quatre 21<sup>ll</sup>  
acte de naissance de François Cerrier né ce jour  
au chœur à huit heures du matin fils de  
Jean Cerrier et de Jeanne Berjon mariés  
et habitans de cette Commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
premier témoin François Bergeron vigneron âgé  
de cinquante quatre ans, second témoin Antoine  
Berca Jardinier âgé de trente six ans, habitant les  
premier de St. Agnan et le second de cette Commune.  
Sur la Requisition à moi faite par le père de  
l'enfant & ont déclaré ne savoir signer.

Constaté Suivant la loi par moi Pierre François  
Couraud, maire de la Commune de St. André de Culbraz  
faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil

Couraud

N<sup>o</sup> 38

Jeanne Saujon

Du sept mai mil huit cent vingt quatre.  
acte de naissance de Jeanne Saujon née ce jour à  
sept heures à deux heures du matin fille de Guillaume  
Saujon, charpentier et de Jeanne Doris, mariés et  
habitans de cette Commune. Le sexe de l'enfant a été  
reconnu être féminin, premier témoin Joseph  
Saujon, charpentier âgé de soixante ans; second  
témoin Guillaume Saujon, charpentier âgé de soixant  
trois ans habitans de cette Commune. Sur la Requisition  
à moi faite par le père de l'enfant & ont à l'exception  
du père déclaré ne savoir signer.

Constaté Suivant la loi par moi Pierre François  
Couraud, maire de la Commune de St. André de Culbraz  
faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil

Saujon Pere

Couraud



N<sup>o</sup> 39

marie Bertin

mm

De vingt mai mil huit cent vingt quatre  
 acte de naissance de marie Bertin, née au mariage  
 ce jour à quatre heures du matin, fille de François Bertin  
 & de marie jey chers mariés & habitans de cette commune  
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin  
 premier Lemoine Simon jey chers, labourneur âgé de  
 trente cinq ans; second Lemoine arnaud jey chers  
 âgé de vingt trois ans, habitans tous les deux de cette commune  
 Suivant la requisição à moi faite par le père de l'enfant  
 Et ont déclaré ne savoir signer.

Constaté suivant la loi par moi Pierre François  
 Courand, maire de la Commune de St. André de Cubzac  
 faisant les fonctions d'Officier public de l'état Civil.

*P. COURAND*

N<sup>o</sup> 40

piere arnaud

mm

De Vingt neuf mai mil huit cent vingt quatre  
 acte de naissance de pierre arnaud, né ce jour à quatre  
 à neuf heures du matin, ~~pierre arnaud~~, fils de Jean  
 arnaud, menuisier et de marie Bellue, mariés &  
 habitans de cette Commune. Le sexe de l'enfant a  
 été reconnu être masculin. premier Lemoine  
 Jean Bellue, menuisier âgé de quatre vingt ans  
 second Lemoine entre Jean Bellue, menuisier âgé  
 de vingt quatre ans, habitans tous les deux de  
 cette commune. Suivant la requisição à moi faite par  
 le père de l'enfant. Et ont déclaré ne savoir signer.

Constaté suivant la loi par moi Pierre François  
 Courand, maire de la commune de St. André de  
 Cubzac, faisant les fonctions d'Officier public de l'état Civil.  
 approuvé deux mots ratés

*P. COURAND*



n° 41



Jeanne Colin

De vingt deux  
vingt quatre  
acte de naissance  
mai mil huit cent



de Jeanne Colin née a perret  
à deux heures du matin le treize février dernier, fille de  
Christophe Colin, et de Jeanne marchand mariés &  
habitans de cette Commune. Le sceu de l'enfant a été reconnu  
être féminin. premier témoin, Pierre Dupuis, porteur  
de cinquante ans de quarante huit ans, second témoin  
Bernard naud, concierge âgé de vingt quatre ans  
habitans de cette Commune. Sur la requisition, à moi faite  
par le père de l'enfant et ont déclaré de savoir signés.  
à l'exception des témoins.

Constatae suivant la loi par moi Jean Francois  
Couraud, maire de la Commune de St André de Cabran  
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil  
Approuvé l'interligne et le  
huissier.

Dupuis

Couraud

n° 42

François Blanda

De quatre Jours mil huit cent vingt quatre  
acte de naissance de François Blanda, né le jour d'aujourd'hui le  
bourg à six heures du matin, fils de Antoine Blanda,  
et de Catherine Guinot, mariés & habitans de cette commune.  
Le sceu de l'enfant a été reconnu être masculin.

premier témoin Bernard Ferchaud, marchand  
âgé de cinquante six ans; second témoin Guillaume  
Guinot, chirurgien âgé de soixante ans, habitans tous les  
deux de cette Commune. Sur la requisition, à moi faite  
par le père de l'enfant et ont signé.

Constatae suivant la loi par moi Jean Francois  
Couraud, maire de la Commune de St André de Cabran  
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Ferchaud Guinot  
Blanda père

Couraud



N° 43

Marie Therese  
marceline  
Lagarrique

De Dix Neuf Juin mil huit cent vingt quatre  
acte de naissance de marie Therese marceline Lagarrigue  
née ce jour dans le Bourg à trois heures du soir, fille de  
Jean Jacques Saly Lagarrigue, commissiounaire de soulay  
et de dame Jeanne Cramon, mariés & habitans de soulay  
de cette Commune. Le sexe de l'enfant a été reconnu être  
féminin. premier témoin Jean Jouin, propriétaire  
de quarante huit ans, second témoin Arnaud  
mondon, boulanger âgé de trente ans, habitans de cette  
Commune. Sur la requisition à moi faite par  
le père de l'enfant & ont signé.

Constaté suivant la loi par moi Jean Francois  
Couraud, maire de la Commune de St. André et  
Cubrac faisant les fonctions d'Officier Civil

Mondon  
Lagarrique  
Jouin  
Couraud

N° 44

Pierre Pioceau

De Sept Juillet mil huit cent vingt quatre.  
acte de naissance de pierre pioceau, né ce jour dans le Bourg  
à sept heures du matin, fils de Jean Baptiste pioceau, propriétaire  
et de marie Saly, mariés & habitans de cette Commune  
de soulay. Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
premier témoin pierre pioceau, tisserand âgé de  
cinquante huit ans, domicilié à la Lande. Second  
témoin Thomas Sangere, boulanger âgé de vingt six ans,  
habitant de cette Commune. Sur la requisition  
à moi faite par le père de l'enfant & ont signé.

Constaté suivant la loi par moi Jean Francois  
Couraud, maire de la Commune de St. André et  
Cubrac, faisant les fonctions d'Officier Civil.

Pioceau  
Sangere  
Pioceau  
Couraud